



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2013

Soixante-huitième session
Point 173 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 16 décembre 2013

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/68/481)]

68/124. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Global Green Growth Institute,

1. *Décide* d'inviter le Global Green Growth Institute à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*68^e séance plénière
16 décembre 2013*

13-44690



Merci de recycler

